Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELII DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS D'HURIEL

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL Réunion du 24 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt quatre septembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Saint Eloy d'Allier, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation: 17 septembre 2025

Délégués en exercice: 28 Délégués présents: 21

Etaient présents: Mesdames et Messieurs DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, DAUGERON D., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., COFFIN D., DUMONTET B., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés: COULANJON J., DOUSSET B. (pouvoir à S. ROLIN), LECLERC C., (pouvoir à JE CHABROL), CHARRET T., AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), VERMEZ N. (pouvoir à D. COFFIN), ANTONIOTTI L. (pouvoir à R. LAMY),

Reconduction du bail précaire - Maison de Santé de La Chapelaude

Le Président informe le Conseil Communautaire que le Dr AUEISS, médecin installé dans le cabinet médical de La Chapelaude, a sollicité la reconduction de son bail précaire.

Il est proposé de reconduire ce bail pour une durée de trois mois, soit du 20 octobre 2025 au 20 janvier 2026, afin de permettre la continuité de l'offre médicale sur le secteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver la reconduction du bail précaire du Dr AUEISS du 20 octobre 2025 au 20 janvier 2026,
- ✓ d'autoriser le Président à signer le bail correspondant et tout document afférent.

Pour copie conforme, Huriel, le 2 octobre 2025 Le Président, Jean-Elie CHABROL

